

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Lastoursville: la présence des éléphants dans les villages inquiète les populations

LE préfet du département de Mulundu, Ulrich Sylvère Mavioga, a convoqué une réunion à ce sujet.

Sedrigue KEKA-MAVENDJI
Lastoursville/Gabon

À la suite des plaintes devenues récurrentes des populations du département de Mulundu, le préfet Ulrich Sylvère Mavioga, a présidé à son cabinet, le 2 juin dernier, une séance de travail à laquelle ont pris part les sous-préfets des districts de Ndangui et de Matsatsa, le chef de cantonnement des Eaux et Forêts, le chef de brigade Faune, le chef de service agriculture, le premier vice-président du Conseil départemental et les forces

de défense et de sécurité de la place de Lastoursville.

Objet de cette séance de travail : réfléchir ensemble à la problématique du conflit homme-faune dans le département de Mulundu. La descente sur le terrain qui s'est ensuivie, notamment dans plusieurs villages de Mulundu, a permis à l'autorité départementale de mesurer l'ampleur des dégâts causés par les éléphants dans les plantations. Partout, les plaintes formulées se sont révélées exactes. Au village Mikouyi, les habitants ne savent plus à quel saint se vouer, tant l'administration gabonaise protège strictement les pachydermes. Les éléphants traînent désormais à 15 kilomètres environ de l'école catholique du village. Ce qui renforce l'inquiétude des villageois, et de ceux du regroupement de Malendé, tout



Photo de famille avec le préfet Mavioga © après la réunion sur le conflit homme-faune.

Photo: Sedrigue Mavendji Keka

aussi menacés par les "mastodontes". Mais au-delà du respect de la législation en vigueur sur la question homme-faune, les auxiliaires de commandement présents à la réunion ont demandé "le retour des battues

administratives, l'indemnisation des populations touchées par la présence des éléphants après leur recensement par les services compétents". Le préfet de Mulundu, Ulrich Sylvère Mavioga, a demandé aux agents

des services concernés de lui fournir, dans les plus brefs délais, un rapport détaillé de la situation homme-faune dans le département de Mulundu, qu'il transmettra ensuite aux autorités compétentes.

Mouila: présentation du projet de la nouvelle délimitation des quartiers de la commune



Photo: Félicien Ndong

Le maire Diramba (fond) et les commissaires lors de la réunion sur le nouveau découpage.

ELLE a été faite devant la commission permanente spécialisée.

Félicien NDONGO
Mouila/Gabon

DANS la perspective de la nouvelle délimitation des quartiers de la commune de Mouila, le maire Jean-Norbert Diramba a convoqué dernièrement les membres de la commission permanente spécialisée, pour une séance de travail à cet effet.

Au cours de cette rencontre, l'édile a exposé sur la théma-

tique d'un projet d'un nouveau découpage des quartiers. Il était accompagné d'un expert en la matière, Seraïge Moundounga, qui a proposé une carte du nouveau découpage. Muni d'un vidéoprojecteur, ce dernier a expliqué et donné aux commissaires un certain nombre de précisions. Parmi celles-ci, figurent les aspects historiques et géographiques justifiant les limites et les noms des quartiers. Pour le maire Diramba, l'élément

historique permet de restaurer l'histoire des quartiers. Le cas de Dourougni 1 et 2, dans le 1er arrondissement, qui devraient se muer en un seul quartier. Dans le 2e arrondissement, le quartier Bavanga devrait être scindé en deux entités avec d'une part, le nom de Bilengui, et d'autre part l'actuelle appellation. Ajoutant que l'élément géographique nouveau va permettre de réaliser des investissements publics. "Ainsi, nous allons intégrer les zones du centre-ville dans les différents quartiers, en dehors de la présidence de la République locale". Les commissaires ont pris acte de la communication. Ils donneront ensuite leurs avis. Mais, c'est lors du Conseil de validation du compte administratif qui aura lieu avant cette fin du mois de juin que les textes sur le nouveau découpage seront présentés et défendus devant les conseillers municipaux.

La Commission permanente spécialisée est un organe consultatif créé par arrêté municipal n° 02/2020. Le Conseil municipal peut ne pas retenir leurs avis, pour une délibération.

Tchibanga: à quand la relance des travaux du lycée islamique?



Photo: Mihindou-Mihindou

Après la visite du site du futur complexe islamique de Tchibanga.

MIHINDOU-MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

LE membre du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon (CSAIG), par ailleurs membre du bureau politique du 1er arrondissement de Tchibanga, Gilbert Ibinga Ibrahim, s'est rendu dernièrement sur le site de construction du futur complexe scolaire islamique. Les travaux lancés depuis 2015 par l'imam Ismaël Ocen Ossa, président du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon, sont à l'arrêt depuis belle lurette. Le membre du bureau politique a voulu

se rendre compte de ce qu'il reste à faire, pour bien informer qui de droit. Surtout qu'il sait la place de choix que le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, accorde à l'éducation de la jeunesse gabonaise.

Le complexe islamique attendu est un bâtiment R+1. Mais, à ce jour, seul le soubassement de 10 salles de classe est sorti de terre en 6 ans de travaux. Le chantier, abandonné et envahi de hautes herbes, est situé dans le 2e arrondissement, de l'autre côté de la rivière Mougoutsi, non loin du siège de la Chambre des comptes de Tchibanga. Les populations prient pour que ce chantier laissé à l'abandon reprenne son cours normal et arrive à terme.

Pour sa part, le représentant du Conseil supérieur des affaires islamiques du Gabon dans la province de la Nyanga, Mouslim Mouissi-Mouissi, s'est dit satisfait de cette visite. Et a assuré que "les dispositions sont en train d'être prises pour reprendre les travaux de ce chantier attendu par la population".